

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_01

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETARE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : DESIGNATION DU SECRETARE DE SEANCE

Mme la Maire rappelle qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres (un conseiller municipal) pour remplir les fonctions de secrétaire (art. L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales). Cette nomination doit, conformément aux dispositions de l'article L 2121-21, se faire en principe au scrutin secret sauf si le Conseil décide à l'unanimité le contraire.

L'article L 2121-15 du CGCT permet au Conseil municipal d'adjoindre à ce secrétaire des auxiliaires, pris en dehors de ses membres (secrétaire de mairie, techniciens ...), qui assistent aux séances sans participer aux délibérations.

Après avoir décidé un vote à mains levées,

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

La candidature de Mme COLOMBET Mylène comme secrétaire de séance est proposée aux votes.

VOTE : LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DESIGNE A L'UNANIMITE, MME COLOMBET MYLENE COMME SECRETARE DE SEANCE.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le **04/08/2020**

ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_01-DE

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020

LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte – CS44416 – 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_02

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETARE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Mme la Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 4 juillet 2020.

Le procès-verbal de séance du dernier conseil municipal est présenté aux votes des élus.

Une observation est portée sur le procès-verbal du conseil municipal du 4 juillet 2020 :

-modifier énergétique par écologique.

VOTE : APRES EN AVOIR DELIBERE, LE PROCES-VERBAL DE SEANCE DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le **04/08/2020**

ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_02-DE

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020

LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_03

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETAIRE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : TRAVAUX – TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DANS LE CENTRE SUR LE MARCHÉ A BON DE COMMANDE
VOIRIE COLAS

Différents travaux peuvent être lancés au cours de l'été. Afin de ne pas retarder ces travaux par la période estivale et dans la mesure où l'entreprise titulaire du marché à bons de commandes est disponible, il est possible d'engager les travaux suivants :

- Rue Porh Couedic : la Communauté de communes doit lancer ses études en 2020 pour la réfection des réseaux. La rue étant très empruntée, notamment par les piétons pour accéder au collège, il est possible de sécuriser l'abord de la rocade dans un premier temps. Un trottoir avec poteaux sera créé jusqu'à la boulangerie.

- Rue du Lenno de la rocade jusqu'à l'entrée de la résidence Prad Guerno : la Communauté de communes a réalisé ses inspections en 2019 et n'envisage pas de travaux sur ce tronçon, ce qui permet à la commune d'engager les travaux de voirie à l'automne.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le **04/08/2020**

ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_03-DE

La commission de septembre permettra d'arrêter les contours du projet et d'évaluer le budget.

La validation des travaux est importante pour figer les créneaux d'intervention des entreprises.

VOTE : APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE CES TRAVAUX. MME LA MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020

LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour

A circular official stamp of the Municipality of Pluvigner, Brittany, France. The stamp contains the text 'LE MAIRE DE PLUVIGNER' and 'BRETAGNE' around the perimeter. A handwritten signature in black ink, 'D. Hingray', is written across the center of the stamp.

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_04

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETAIRE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : TRAVAUX – AMENAGEMENT DU PARKING DES ANCIENNES DOUCHES MUNICIPALES

L'avancement rapide des travaux de la maison médicale nécessitent la réalisation du parking dans ce secteur en septembre.

Le plan de principe avait déjà été validé par la commission des travaux.

Le budget prévisionnel est de 27 024,03 €TTC.

VOTE : APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE CES TRAVAUX. MME LA MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le **04/08/2020**

ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_04-DE

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020

LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte – CS44416 – 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_05

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEI Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETARE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : TRAVAUX – TRAVAUX DE REPRISE DE SOL SUR LES SALLES A L'ECOLE JOSEPH ROLLO ÉLÉMENTAIRE

La réfection des locaux de l'école élémentaire a été entamée les années précédentes.

Des reprises sur les sols des derniers espaces non encore rénovés sont à réaliser. Ces travaux seront à faire pendant les vacances scolaires par un prestataire extérieur à définir, le budget est de 16 867,32 € TTC.

VOTE : APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE CES TRAVAUX. MME LA MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le **04/08/2020**

ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_05-DE

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020

LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_06

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETARE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : TRAVAUX – ACHAT D'UNE AIRE DE JEU A L'ECOLE JOSEPH ROLLO ÉLÉMENTAIRE

L'aire de jeux qui était implantée était dangereuse. Elle a été démontée et il s'agit de la remplacer.

Ces travaux seront à faire pendant les vacances scolaires par un prestataire extérieur à définir pour un budget d'environ à 22 000 € TTC.

VOTE : APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE CETTE ACQUISITION.
MME LA MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le **04/08/2020**

ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_06-DE

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020

LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_07

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETAIRE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : TRAVAUX – AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DE PLUVIGNER

Lors d'un précédent conseil, l'acquisition de 40 caveaux avait été validée par le conseil municipal.

Afin de les mettre en place, des travaux de terrassement sont à réaliser avec l'entreprise titulaire du marché à bons de commandes pour un budget de 6 000 €.

VOTE : APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE CES TRAVAUX. MME LA MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020
LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte – CS44416 – 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N° DEL2020_05_08

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt, le samedi 16 juillet à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

29 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; CARÉRIC Mélanie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; BOTUHA Eric ; HOURMAN Florence ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; COLOMBET Mylène ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

SECRETAIRE DE SEANCE : COLOMBET Mylène

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 9 juillet 2020

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite aux échanges entre majorité municipale et minorités, la composition des commissions peut être arrêtée en respectant la répartition proportionnelle au sein du conseil municipal.

Commission Personnel et Concertation

HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; ALLANO Françoise ; AJAX Luiguy ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; RICHARD Bruno.

Commission Finances

HINGRAY Diane ; PILLET Gérard ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; THOMAS Patrice ; ALLANO Françoise ; RIO Aurélie ; CHATELAIN Christiane ; RICHARD Bruno.

Commission Travaux

HINGRAY Diane ; PILLET Gérard ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; THOMAS Patrice ; BOTUHA Eric ; LEREDE Michel ; RIO Aurélie ; POTEL Robert ; TASSÉ Damien ; RICHARD Bruno.

Commission Urbanisme

HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; THOMAS Patrice ; LEREDE Michel ; LE GOLVAN Patrick ; POTEL Robert ; TASSÉ Damien ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno.

Commission Culture, Animations, Tourisme et Patrimoine

HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; LOIZEL-CADORET Catherine ; HOURMAN Florence ; COLOMBET Mylène ; CHATELAIN Christiane ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; RICHARD Bruno.

Commission Affaires scolaires, Jeunesse et Petite enfance

HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; LOIZEL-CADORET Catherine ; REMOUE Christine ; GENTIL Laurence ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; RICHARD Bruno.

Commission Sport et Monde associatif

HINGRAY Diane ; PILLET Gérard ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; HOURMAN Florence ; AJAX Luiguy ; REMOUE Christine ; LE GOLVAN Patrick ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; CHATELAIN Christiane ; RICHARD Bruno.

Commission Affaires sociales

HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; LOIZEL-CADORET Catherine ; AJAX Luiguy ; LEREDE Michel ; GENTIL Laurence ; RIO Aurélie ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; RICHARD Bruno.

Commission Développement économique et Communication

HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; COLOMBET Mylène ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RICHARD Bruno.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le **04/08/2020**

ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_08-DE

2020/

Commission Agriculture, Environnement et Transition écologique

HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; DOUSSELIN Emmanuel ; CARÉRIC Mélanie ; KERSUZAN Jean-Marie ; BOTUHA Eric ; LE GOLVAN Patrick ; RIO Aurélie ; TASSÉ Damien ; RICHARD Bruno.

VOTE : APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS. MME LA MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

A PLUVIGNER, LE 16.07.2020

LE MAIRE, DIANE HINGRAY

VOTES : 29 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte – CS44416 – 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020
Reçu en préfecture le 04/08/2020
Affiché le **04/08/2020**
ID : 056-215601774-20200716-DEL2020_05_08-DE

